



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDN 44**

**Mardi 06 octobre 2020**

**Au siège du Comité Départemental à la Maison des sports**

*Personnes présentes du CDN 44 : Pascal DREAN (Président), Pierre AUTRET, Gaëlla BOHN, Frédéric DABIN, Jean-Charles DOUAY, Stéphanie HADE, Annick MONTASSIER, Raphaël POIRON, Cathy SITAUD, Hélène TURAN.*

*Membres du CDN 44 absents excusés : Roger PERINELLE, Emmanuel PICOT, Marie-José VERRON.*

### **1. Commission sportive**

1.1) - Protocole Covid-19 : La fiche de protocole sanitaire qui servira lors des compétitions départementales est présentée par Raphaël. Après quelques corrections, ce dernier enverra ce document à Stéphanie pour transmettre aux clubs et mettre en ligne sur le site internet.

2.2) - Retour sur la réunion du 06/10 : Cathy expose le travail effectué jusqu'ici. Le calendrier de la saison a été réactualisé, à la suite de la réunion des Présidents du 26/10. Les fiches techniques ont été revues ce jour. Frédéric se charge de les adresser dès demain à Stéphanie pour diffusion aux clubs et mise en ligne sur le site (pour les fiches jusqu'au 24 janvier 2021). Malheureusement, il existe encore des incertitudes sur les lieux d'accueil des compétitions. Un casse-tête organisationnel qui s'accroît de saison en saison !

Cathy remercie chaleureusement Gaëlla (qui ne renouvelle pas son mandat) pour son travail au sein de la commission sportive. Les remerciements sont réciproques.

### **2. Point Officiels**

La révision des officiels programmée par la Ligue régionale, à Angers, le 10/10 ne peut avoir lieu en accueillant tous les officiels de la Région, faute de place dans la salle choisie. Une solution a été trouvée pour les officiels du 44 : son remplacement par une réunion **à Nantes**, à la Maison des Sports, **le 24/10**, de 9h à 12h. L'information sera relayée aux officiels par Pascal et figure déjà sur le site. Le nombre maximal de personnes qui pourront assister au recyclage le 24/11 est de 83.

Pour les officiels des clubs de Blain, Pontchâteau, Pornic, Saint-Brévin, Saint-Nazaire et Savenay un second recyclage est programmé **le 07/11, à Saint-Nazaire**. Annick doit confirmer la demande de salle auprès de la présidente du SNAN et demander la capacité d'accueil maximale Covid-19.

### **3. Point finances**

3.1) - Résultat d'exercice comptable : Annick présente son tableau arrêté au 30/09. Le résultat d'exercice est excédentaire de **9 331,38 €**.

3.2) - Etablissement du prévisionnel : En échangeant avec les membres sur l'évolution des charges et produits à prévoir, Annick propose de finaliser le prévisionnel dès demain et de le transmettre à Stéphanie et Pascal pour l'AG.

3.3) – Quelques éléments de discussion :

- La subvention du Conseil Départemental de 8 000 € a été reçue. Elle a été exceptionnellement reconduite pour cause de Covid-19, mais il est plus que probable qu'elle sera dorénavant réduite.
- Une ligne nouvelle est créée, dans les charges du résultat d'exercice, « Equipement clubs » d'un montant de 7 100 € pour l'achat du matériel (planches et élastiques) déjà effectué. En compensation, nous avons reçu 6 008 € de la part du Conseil Départemental.
- Une augmentation du prix des engagements est-il à prévoir ? Dans un souci de développement de futures actions et de baisse de subventions, il serait nécessaire de l'évoquer lors de l'AG. Pas d'augmentation pour la saison 2020/2021.
- Dans le budget prévisionnel, les engagements sont baissés à 27 000 € (produits) et les frais de stage à 20 000 € (charges).

3.4) – Coût réel des stages : Annick présente le comparatif du coût des stages de février 2019, avril 2019 et février 2020, ainsi que les frais de la Coupe de l'Ouest. La nouvelle hôtellerie est nettement avantageuse financièrement, avec un coût de revient par nageur de 82 € au lieu de 118, voire 159 €.

A noter que la facturation de SSN n'a été reçue que le 30/09, après de nombreux rappels. Nozay n'a pu émettre une facture de mise à disposition de Marie. Un arrangement est trouvé.

### **4. Préparation de l'AG**

4.1) - Sélection des récompenses régionales : en se basant sur les propositions de Pascal et l'étude du tableau des bénévoles, cette sélection s'établit comme suit :

*Les diplômés* : CHURIN Charline (SNAN), GELLUSSEAU Fanny (NN), MARGELIN Denis (ASPTT), OUDART Laurence (SHN), SAULNIER Stéphane (SSN).

*Les médaillés d'Argent* : BERENGUER Philippe (NN), JOLY Valérie (NOS), LE SCANF Valérie (Pontchâteau).

*Les médaillés de Vermeil* : RETIERE Bruno (Couëron), SAULNIER Catherine (Blain).

4.2) - Etude des candidatures : les 13 candidats pour l'olympiade prochaine sont ANGRAND Ludovic (SHN), AUTRET Pierre (SSN), DABIN Frédéric (SHN), AG - DELCAMBRE David (SSN), DREAN Pascal (ASC), HADE Stéphanie (ANPB), JOLY Valérie (NOS), LAMUR Denis (NN), MONTASSIER Annick (SNAN), POIRON Raphaël (ACN), ROUSSEAU Patricia (NN), SITAUD Cathy (ASC), TURAN-GUERIN Hélène (ASPTT). Cette liste sera à communiquer aux clubs, par Stéphanie, avec la convocation.

4.3) - Les rapports : Les rapports ENF, Natation Course, Maîtres ont été adressés à Stéphanie et Pascal. Restent celui d'Annick sur les finances et celui de Pascal sur les officiels. Ils seront transmis demain.

4.4) - Les récompenses : Seuls les meilleurs nageurs Jeunes seront récompensés sur la base du classement départemental du nageur complet. Prévoir 30 € pour les Jeunes 3 et 20 € pour les Jeunes 1 et 2. Dans les convocations, Stéphanie doit préciser qu'un seul parent/ accompagnateur est accepté en salle avec le(a) nageur(se) récompensé(e).

4.5) – Déroulement de l'AG : L'accueil des clubs se fera à partir de 19h pour un début à 19h30. Les membres du CDN44 peuvent arriver dès 18h30. Prévoir des bouteilles d'eau individuelles.

## **5. Compétitions à venir**

5.1) - Présaison Jeunes 44, le 18/10, à Nort-sur-Erdre : Frédéric sera présent. Pascal s'inquiète de ne pas avoir reçu la confirmation écrite de la Communauté de Communes. Il s'informerera de cela dès demain.

5.2) - Présaison J/S 44, le 18/10, à Ancenis : Hélène sera présente.

5.3) - Challenge Relais Jeunes, le 08/11, à Saint-Herblain ? et Aquaparc ? Cette compétition a vu son format modifié (passant de 2 réunions à 1 seule) en raison du désistement de Donges initialement prévu. Aquaparc serait possible, mais uniquement le dimanche après-midi. Le site de Saint-Herblain (encore incertain) s'ajuste en format 1 réunion. Si les deux sites sont disponibles, cela permettrait d'accueillir 12 équipes par sexe à Aquaparc et 6 équipes par sexe à Saint-Herblain. Et donc d'engager 3 équipes maximum par sexe pour chaque club. Hélène et Frédéric seront présents, selon répartition. Attention : la date limite de déclaration du nombre d'équipes est le 20/10. Un rappel devra être fait aux clubs par Stéphanie.

NB : Suite à un questionnement de Raphaël portant sur le nombre d'officiels à fournir par réunion, dans les compétitions au programme non mixte (Garçons le matin, Filles l'après-midi), Frédéric portera une clarification sur les fiches techniques du début de saison et enverra un mail à Stéphanie pour diffusion. Le nombre d'officiels est à prévoir par réunion et non par nombre global d'engagés afin de soulager les clubs.

## **6. Appels à candidature**

Deux appels à candidature doivent être envoyés aux clubs par Stéphanie, avec réponse pour le 03/11 :

- L'encadrement des stages Jeunes
- La constitution de l'ETD

***M. Le Président : Pascal DREAN***

<p><b>Réunion suivante : le mardi 10/11 à 20h à La Maison des Sports</b> <b>Code d'accès : 2109B</b></p>
--